

FAITS DIVERS/JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

Alphonsine Ndembi Tchetchenigbo et sa clique à "Sans-Famille"

G.R.M
Libreville/Gabon

PLUS de trois semaines après son interpellation par des éléments de la Direction générale de la documentation et de l'immigration (DGDI), dame Alphonsine Ndembi Tchetchenigbo a été présentée, lundi, devant le parquet de la République, suite à une plainte contre elle déposée par le nommé Stéphane Inoussa Onanga.

L'intéressée a été placée sous mandat de dépôt pour cinq faits. Primo : usurpation de titre. Mme Ndembi Tchetchenigbo se faisait passer pour la conseillère spéciale du président de la République auprès du Coordonnateur général des affaires présidentielles. Deuisio : usage de faux. Des sources proches de l'enquête indiquent que "lors de la perquisition à son domicile, la dame possédait diverses pièces d'état civil et d'identité. Se fai-

sant appeler Alphonsine Ndembi Tchetchenigbo, Mme Hounsou ou Mme Okias". Tertio : tentative d'extorsion de fonds. Ce, à l'encontre du plaignant Inoussa Onanga auquel elle aurait fait du chantage. Quarto : escroquerie. Selon les premiers éléments de l'enquête, elle usait de stratagèmes pour se faire remettre de l'argent par Inoussa Onanga pour, disait-elle, régler les problèmes de ce dernier. Quinto : charlatanisme. Elle aurait souvent recouru à un marabout pour des pratiques occultes vis-à-vis des personnes préalablement ciblées, dans le but d'être toujours dans de bonnes grâces de ces dernières. Le charlatan en question, Thiaré Mouhamadou a, lui aussi placé en détention à la prison de Gros-Bouquet pour charlatanisme.

Pascal Hounsou, l'époux de Mme Ndembi Tchetchenigbo connaît le même sort. Le parquet l'a inculpé pour "complicité d'escroquerie et pratique de charlata-

nisme". Les trois individus sont aujourd'hui neutralisés.

Cette issue n'exclut cependant pas les poursuites à l'encontre de Stéphane Inoussa Onanga, ancien conseiller financier de la DGDI. Il bénéficie en ce moment d'une liberté provisoire après son placement en détention préventive pour des faits de divulgation du secret professionnel. L'enquête dans ce sens confiée au B2 par le parquet indique qu'il aurait mis à la disposition de dame Alphonsine, son époux et de son ancien patron des documents confidentiels qui touchent à la gestion financière de la DGDI.



Photo: F.M. MOMBO/L'Union

Les présumés suspects ont été placés sous mandat de dépôt.

Le capitaine de la GR était un escroc

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

PATRICK Mpouho Epigat, un compatriote sans emploi, vivant à Libreville, a été interpellé par les agents de la brigade de gendarmerie du port d'Owendo. Il est reproché à cet homme d'une quarantaine d'années d'avoir escroqué plusieurs victimes qui souhaitent être incorporées au sein de la gendarmerie nationale. Pour appâter ses victimes, Patrick Mpouho Epigat se faisait passer pour un capitaine de la Garde républicaine (GR). Un corps d'élite militaire auquel il avait appartenu avant d'être révoqué, il y a de nombreuses années, avec le grade de sous-officier. Son interpellation est intervenue à la suite de plusieurs plaintes déposées auprès de la brigade de gendarmerie du port d'Owendo. Les victimes disent avoir déboursé chacune des sommes allant de 75 à 200 mille francs à l'indélicat présumé. Selon l'une d'elles, deux de leurs fils voulaient intégrer le corps de la gendarmerie nationale. C'est ainsi qu'elle entre en contact avec Patrick Mpouho Epigat, via le canal d'une connaissance.

Lors de l'entretien avec la dame, celui qui se présente comme le capitaine Patrick Mpouho Epigat de la GR rassure cette dernière que les dossiers de ses enfants seront retenus. Car, ayant des connaissances haut placées au sein de ce corps. Mais il va falloir pour cela déboursier la somme de 230 mille francs pour les deux enfants. Ce qui fut fait.

Pour les rassurer davantage, l'escroc présumé donne rendez-vous aux deux jeunes au camp Gros-Bouquet, où il se présente aux agents sous-officiers comme un capitaine. Avant de leur demander de l'orienter du côté du service "recrutement". Une fois dans les bureaux, il laisse les deux victimes à l'extérieur et va s'entretenir avec les agents pendant quelques minutes, avant de ressortir. "Et c'est ce qui nous a le plus rassurés encore", précise l'un des jeunes. Mais, après cette mise en scène, ces derniers vont attendre pendant plusieurs semaines, sans aucune nouvelle du fameux capitaine qui ne répondait même plus aux appels. Flairant une escroquerie, ils décident de saisir les gendarmes. Qui, lors des investigations, vont réussir à mettre la main sur M.



Photo: Abel Eyeghe

Patrick Mpouho Epigat confondu par les éléments de la gendarmerie du port d'Owendo.

Mpouho Epigat. Lors de son audition, il reconnaîtra les faits. Mis au courant de son interpellation, plusieurs autres victimes se rendent à la brigade pour déposer plainte.

Le clin d'œil de Lybek

